



Synthèse des travaux de groupe

VILLE CRÉATIVE

2019 - 2020

Réalisé à l'occasion du Forum Urbain Mondial d'Abu Dhabi de février 2020 sur « Villes d'opportunités : relier culture et innovation » et du Sommet Afrique - France de juin 2020 sur la ville durable.

EDITORIAL

Planifier la ville pour la rendre créative, intelligente et durable est un objectif tout à fait louable. Cependant, ces concepts ne recouvrent pas les mêmes réalités, loin s'en faut, pour tous les acteurs de la ville au sein d'une même communauté, et a fortiori, au plan international.

Notre groupe de travail a tenté de circonscrire concepts et approches puis d'établir un socle commun de recommandations dont ce livret est la synthèse.

L'une des questions qui a guidé nos réflexions était : est-ce la ville elle-même qui crée des richesses, des inégalités..., ou sont-ce les interventions des acteurs politiques et professionnels qui génèrent les conditions de la créativité des hommes et des femmes qui la peuplent. Nous avons cherché à identifier les éléments actifs et positifs

qui rendent la ville plus proche des objectifs initialement cités, à lister les points forts de nos savoir-faire, à pointer nos réussites mais aussi nos erreurs, pour éviter de les reproduire.

Alimentés par les pratiques des acteurs publics, privés et associatifs, français et étrangers, nos débats ont finalement conduit à une clarification de nos positionnements et à une forme de convergence vers une « approche européenne et française de la ville créative ».

Ces villes monde qui attirent chaque jour plus d'habitants plus ou moins précaires tout autour de la planète, nous les avons tous en partage. C'est pourquoi nous tentons de mettre en commun les solutions les plus universelles pour répondre aux aspirations des citoyens d'ici et d'ailleurs.

**Madeleine Houbart,
Association Française des Architectes à l'Export (AFEX)**

Co- Pilotes



Avec la contribution de



apoyo urbano

urbanisme et aménagement du territoire participatif



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 DÉFINITION ET APPROCHE

6

PARTIE 2 RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

Recommandation 1 9
Assurer une adéquation entre le modèle de planification projeté, les caractéristiques territoriales et la gouvernance locale

Recommandation 2 12
Construire la ville dans une continuité de temps et d'espace, en développant une chaîne de production qui intègre la dimension créative de la ville

Recommandation 3 16
Planifier la ville et concevoir les espaces publics et les usages comme lieux de créativité et d'inclusion

Recommandation 4 20
Développer une approche transversale des métiers de la ville et de la planification urbaine

Recommandation 5 21
Valoriser la culture et le patrimoine afin d'en faire une opportunité de développement économique tout en évitant un tourisme à risque pour les sites et l'exclusion des populations locales

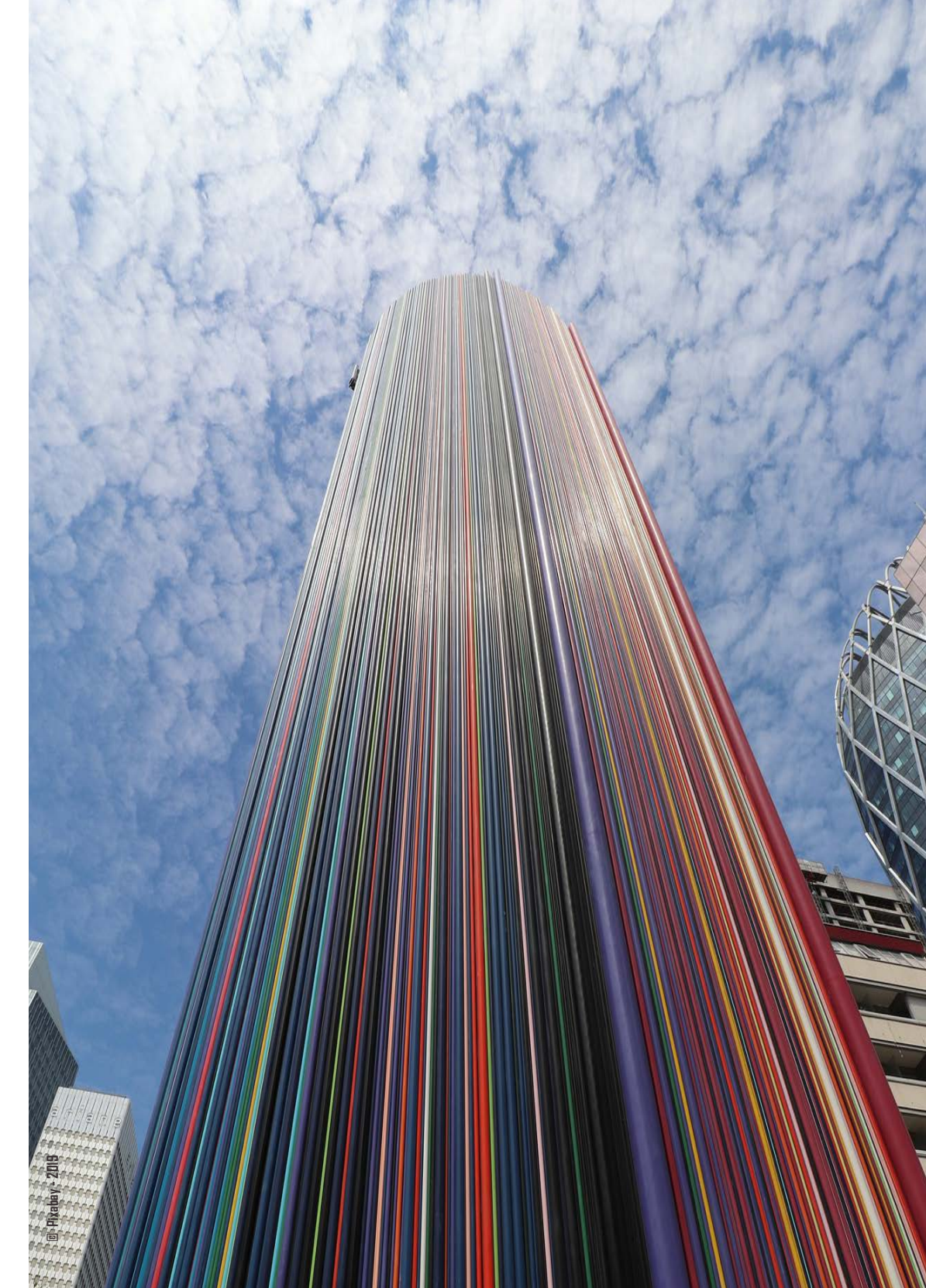
Recommandation 6 23
Développer des liens et des coopérations pour favoriser les échanges sur la planification de villes durables et créatives

PARTIE 3 CONTROVERSE

25

CONCLUSION

27



© Pirella Göttsche 2018



PARTIE 1

DÉFINITION ET APPROCHE DU SUJET

Le terme de « ville créative » englobe une multiplicité d'éléments : l'art, la culture, le patrimoine, l'architecture et le paysage, la gastronomie... soit tout ce qui donne à une ville - un territoire -, sa spécificité et son identité propre, et qui offre à ses habitants une ouverture à l'imagination et la créativité. Depuis toujours les sociétés se sont fondées sur ces ressources constitutives de la ville et du territoire, en sont devenus les référentiels. La ville créative est mouvante, évolue avec son temps et est modelée par ses habitants. La ville créative est une ville inspirante et une ville d'opportunités.

Les politiques de protection et de valorisation des patrimoines apparaissent de manières différentes

dans les sociétés. En Occident, après les collections privées qui donnent une grande place à la culture antique, c'est à travers le patrimoine bâti et les monuments que débute la politique de protection des patrimoines. En France en 1840, Prosper Mérimée établit la première liste des monuments historiques qui deviennent des biens communs nationaux. Dans les pays d'Europe se construit un corpus de protection et conservation des patrimoines bâtis, qui s'élargit progressivement aux paysages. En Amérique, la valorisation patrimoniale naît par la préservation des espaces exceptionnels à travers les grands parcs naturels. En Asie au Japon par exemple la préservation du patrimoine repose davantage sur la reconstruction





régulière des édifices patrimoniaux et par reproduction de savoirs faire ancestraux.

La création de l'Unesco en 1960 et la charte de Venise furent un réel tournant dans l'ouverture au monde de la question culturelle. Dès lors, la notion de patrimoine mondial de l'humanité, tant pour les biens culturels que naturels fut largement portée au cœur des débats internationaux, position qui fut réaffirmée dans la déclaration d'Hangzhou de l'Unesco en 2013 intitulée « Mettre la culture au cœur des politiques de développement durable ». Le patrimoine est devenu, à partir des années 2000, un des mots d'ordre planétaire comme l'est celui de développement durable, et fait l'objet de stratégies de développement territorial, comme les objectifs du développement durable, adoptés par l'Onu en 2015 et où le patrimoine y figure au sein de l'Objectif n°11.

Les villes disposent de caractéristiques de développement propres et évolutifs qui dépendent largement du socle culturel local sur lequel elles reposent. Aujourd'hui, la prise en compte de la culture et la participation de la société civile dans la création d'urbanité et du développement territorial, sont devenus des conditions *sine qua none* pour éviter la transposition de modèles standardisés. La tendance à la décentralisation dans le monde a réajusté la focale sur le local et a

permis aux autorités territoriales de se réappropriier la culture, qui est aujourd'hui un levier des politiques urbaines. Cet urbanisme participe de cette intelligence des territoires et des villes qui est définie comme « leur capacité propre à se renouveler et à se réinventer en permanence sous l'interaction de leurs parties prenantes » (revue *Urbanisme* n°394, 2014).

Ainsi, beaucoup de villes ont porté cette intelligence du territoire en misant leur développement ou leur renaissance urbaine sur des stratégies et des équipements culturels et d'innovation : Lille, Marseille, Barcelone, Bilbao, Kigali, Marrakech, Medellín, San Francisco, Chandigarh, Singapour ou Abu Dhabi avec Saatiyat...

La ville créative se lie à cette intelligence territoriale, puisqu'il s'agit d'un concept issu d'une vision participative des politiques urbaines. Richard Florida a conceptualisé le rôle des classes créatives (artistes, entrepreneurs académiques...) pour piloter des politiques urbaines innovantes. Le concept trouve aussi des échos dans des démarches participatives mobilisant les communautés locales.

L'accompagnement du développement urbain durable par les politiques publiques et par les projets de planification devrait s'appuyer sur cette approche créative qui, planifiée ou informelle, mais surtout plurielle, permettra de comprendre le présent et



déterminera, au moins en partie, le futur de la ville et des sociétés qui l'animent.

Ainsi, la ville créative et intelligente a vocation à réunir l'ensemble des parties prenantes (pouvoirs locaux, habitants, ONG, acteurs culturels, entreprises) et trouver des outils pour favoriser le développement de villes inclusives et durables.

La ville créative entend donc être un processus pour des villes vivables, où la culture et l'innovation agissent comme

le support privilégié de l'expression d'une identité commune territorialisée.

La ville créative peut être le vecteur d'un capital commun autour duquel se regroupent tous les acteurs d'un territoire. Elle participe ainsi à la création d'une vision commune de la ville, du projet urbain, de la planification et de la prospective, et constitue un véritable incubateur pour le développement de systèmes innovants de gouvernance multi-échelles et transversale.





PARTIE 2

RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

Recommandation 1

Assurer une adéquation entre le modèle de planification projeté, les caractéristiques territoriales et la gouvernance locale.

Une gouvernance multi-acteurs et multi-échelles

Mettre en place des partenariats publics-privés et associant la population pour permettre une gouvernance multi-acteurs et multi-échelles des projets de planification urbaine.

Politiques publiques et planification

Développer des outils techniques d'accompagnement des pouvoirs publics locaux dans la mise en place de leurs politiques publiques territoriales.

OUTIL

Démarche EcoQuartiers et EcoCité

Lancée il y a 10 ans, la démarche vise à stimuler la création de quartiers durables et innovants dans différents contextes urbains, périurbains et ruraux et s'adresse à différents types d'acteurs : collectivités locales, entreprises privées, collectifs citoyens. Elle se fonde sur un référentiel commun de 20 engagements en faveur de la durabilité.

C'est un outil pour les porteurs de projet qui met l'accent sur les processus de conception et de gestion, les usages, le développement territorial, l'environnement et le climat. (Ministères de la Cohésion des Territoires, et de la Transition Écologique et Solidaire - FRANCE)

www.cohesion-territoires.gouv.fr



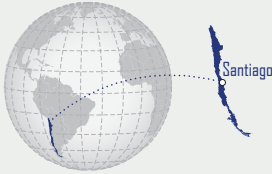


OUTIL

Simulateur 3D Santiago Deseado

Financé par la France et élaboré par un groupement d'entreprises conduit par Artelia, ce démonstrateur est un simulateur de la

ville durable qui réunit dans un même outil des données permettant de comprendre le potentiel, les forces et les faiblesses de chaque quartier. Ce projet a permis le développement d'un diagnostic territorial de la ville de Santiago, basé sur des référentiels de la ville durable. (Santiago - CHILI)



www.arteliagroup.com

L'assistance à maîtrise d'ouvrage, un enjeu majeur

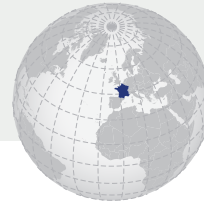
Mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage et les maître d'œuvre dans une réalisation qui soit cohérente avec l'environnement urbain. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est un outil essentiel au projet urbain pour apporter une ingénierie nécessaire et pour assurer l'exécution des missions de service public.

OUTIL

Sociétés d'économie mixte (SEM)

Les Sociétés d'économie mixte constituent depuis la décentralisation, un des principaux outils d'aménagement opérationnel des collectivités locales. Elles permettent, par leur statut, d'assurer un financement mixte public et d'acteurs privés afin de servir l'intérêt

général. La majeure partie du capital est détenue par l'État ou la collectivité.





OUTIL

Les agences d'urbanisme

En France, les agences d'urbanisme sont des plateformes d'ingénierie mutualisée, créées à l'initiative des autorités locales et associant les acteurs urbains et territoriaux, afin d'accompagner la planification territoriale, les politiques urbaines et la préparation des projets urbains. Elles jouent différents rôles, notamment d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Des agences d'urbanisme existent à travers le

monde entier notamment au Maroc (réseau Majal), au Mexique (réseau AMIMP), et se développent en Afrique. Le réseau mondial des agences urbaines (MTPA) a été initié à Habitat III à Quito en 2016.

www.fnau.org
www.mtpa-network.org/fr





Recommandation 2

Construire la ville dans une continuité de temps et d'espace, en développant une chaîne de production qui intègre la dimension créative de la ville.

Co-construire la ville et y inclure ses acteurs

Développer une co-production de la ville en réalisant des projets de planification intégrés, durables et basés sur l'inclusion des acteurs et des territoires.

Intégrer le patrimoine et la culture

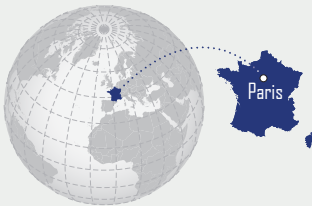
Utiliser le patrimoine et la culture comme leviers des politiques publiques de planification territoriale, et s'appuyer sur ceux-ci pour la construction de stratégies de planification urbaine intégrées et durables.

PROJET

Héritage des Jeux Olympiques Paris 2024

La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (Solideo) est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer

les ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ces projets sont pensés et conçus dès aujourd'hui comme un patrimoine qui sera reconverti en équipements et en logements à destination des habitants après les JO. C'est ce que l'on nomme l'héritage des jeux. (Paris- FRANCE)



www.ouvrages-olympiques.fr





PROJET

Le bassin minier comme patrimoine

Le bassin minier est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif vivant ». Portant sur un grand territoire cette inscription est l'occasion de valoriser des paysages et des patrimoines bâtis des anciens lieux de production mais aussi de l'habitat et de la culture immatérielle. C'est un vecteur de cohésion sociale avec de nombreuses actions de médiation. Le musée du Louvre Lens joue un rôle clef en

tant qu'équipement culturel dans la stratégie d'intégration culturelle et sociale du Bassin Minier. (Hauts-de-France - FRANCE)



Région Haut-de-France

www.missionbassinminier.org





Entre modernité et patrimoine ancien

Assurer une adéquation entre la modernité et le patrimoine ancien à travers la mise en œuvre de politiques patrimoniales intégrant les enjeux et les dynamiques actuelles. Réciproquement prendre en compte le patrimoine dans les projets de planification urbaine.

PROJET

Smart City Mission India

La culture composite de Pondichéry est considérée comme unique : antique, médiévale, coloniale et moderne. La culture franco-tamil fait partie de l'identité de cette

ville. La ville de Pondichéry a construit son programme de Smart City sur l'héritage et la culture comme leviers de développement touristique, économique et de planification urbaine. Dans ce cadre, l'AFD fournit une assistance technique à la ville de Pondichéry pour contribuer au développement urbain durable, notamment pour partager l'expertise de la France en matière de gestion touristique durable et d'urbanisme patrimonial. (Pondichery - INDE)



www.afd.fr

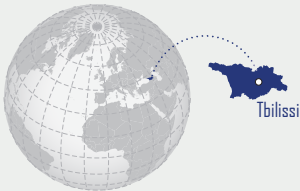




PROJET

Urbanisme patrimonial

À la demande de la Ville de Tbilissi, l'association Sites et Cités remarquables a entamé une coopération avec la ville sur la thématique de l'urbanisme patrimonial, avec pour principaux objectifs :



- la mise en place d'un document de gestion du patrimoine, incluant une stratégie d'intervention ;
- favoriser la mise en place de leviers législatifs et financiers pour une meilleure gestion du centre historique de Tbilissi ;
- améliorer la législation nationale en faveur des centres anciens, afin de faire coïncider préservation du patrimoine et projet urbain. (Tbilissi - GEORGIE)

www.sites-cites.fr

Végétaliser la ville

Favoriser la diversité paysagère et le verdissement des espaces publics afin d'intégrer la dimension environnementale dans les projets urbains. En effet, le verdissement permet de répondre aux externalités négatives induites par l'urbanisation (résorber les îlots de chaleurs, améliorer le drainage des sols, favoriser la biodiversité en ville) et de créer des espaces paysagers pour améliorer le cadre de vie des habitants.

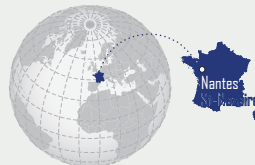
PROJET

Projet d'une EcoCité

Le Pôle Métropolitain de Nantes - Saint-Nazaire a mis en place une stratégie de développement métropolitain basée sur différents grands principes ainsi qu'un travail important sur le paysage et l'espace public :

- penser les politiques publiques à l'échelle d'un grand territoire
- valoriser la présence de l'eau comme ressource précieuse pour garantir la qualité

du cadre de vie au sein de l'éco-métropole et construire la ville autour du fleuve. (Nantes - Saint-Nazaire - FRANCE)



www.nantessaintnazaire.fr



Recommandation 3

Planifier la ville et concevoir les espaces publics et les usages comme lieux de créativité et d'inclusion.

Intégrer pour mieux planifier

Intégrer les habitants par une approche sensible, pédagogique et créative de la ville dans les processus de planification et de construction des espaces. Il s'agit d'assurer une adéquation entre le projet urbain et les besoins effectifs des usagers, et d'intégrer les habitants dans l'écosystème en tant qu'acteur actif de la production urbaine.

PROJET

Festival Rendez-vous chez nous

La compagnie lyonnaise Là Hors De, est partenaire du festival Rendez-vous chez nous, qui a lieu depuis 10 ans et qui constitue un outil de participation citoyenne à l'aménagement urbain. Il a contribué à réaménager et à baptiser la « Place de la Femme » dans le quartier de Gounghin. Pendant les festivités, qui contribuent au développement de nombreux parcours professionnels d'artistes africains notamment en ce qui concerne la diffusion, les artistes sont en résidence sur diverses thématiques et produisent des œuvres *in situ*. Un important travail de médiation dans les écoles accompagne le festival mais aussi dans différents villages autour de la métropole ouagalaise afin de créer un pont entre ville et campagne. Le festival porte une attention

particulière à la situation des femmes et leur accorde une place privilégiée pour favoriser leurs divers petits commerces pendant la durée du festival. Des actions participatives et des formations ont lieu également en amont et aval du festival en direction des jeunes. (Ouagadougou - BURKINA FASO)



www.lahorsde.com



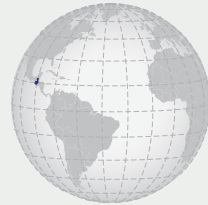


PROJET

Metropolis Colaborativas 2050

Face à l'urgence que représente le développement durable des métropoles latino-américaines, ce projet, porté par Apoyo urbano France, avec l'appui de la plateforme MCC-Guatemala cherche à développer une gouvernance innovante pour l'aménagement territorial. Il cherche ainsi à créer des moyens de réinventer les démarches d'analyse, la production de connaissances,

l'empowerment, le débat politique, technique et social, et la mise en œuvre de nouvelles formes de faire. (GUATEMALA)



www.apoyourbano.org

La culture, levier d'inclusion des territoires

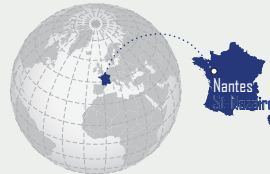
Utiliser la culture comme levier d'attractivité et d'inclusion d'un territoire en valorisant les actions culturelles et créatives à la fois de la société civile et des politiques publiques, et en mettant en valeur le patrimoine historique et contemporain.

PROJET

Le Voyage à Nantes

Le Voyage à Nantes (VAN) est une société publique locale (SPL) ayant pour objet d'affirmer la destination Nantes sur la base de son offre culturelle et touristique. La ville de Nantes et sa métropole souhaitent s'affirmer comme une ville d'art et de culture, leviers de son développement touristique, urbain et culturel. Chaque année est organisé un grand événement de création culturelle dans le territoire. En mettant à disposition de tous

la culture, le VAN contribue à donner une direction aux orientations urbanistiques de la ville. (Nantes - FRANCE)



www.levoyageanantes.fr





Inclusion et lien social

Assurer un accès de tous aux biens et services culturels par la planification d'espaces culturels dans et ouverts sur la ville, et la création d'évènements culturels favorisant le lien social.

L'intégration des espaces transitoires et temporaires

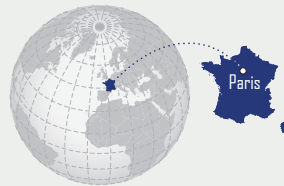
Développer les espaces transitoires et temporaires dans la ville comme espaces de production urbaine et de dynamiques sociales, basés sur l'appropriation et la créativité des habitants, en assurant une gestion de ces espaces par des organismes de la société civile, avec l'appui des autorités locales.



PROJET

Les Grands Voisins

Les Grands Voisins est un projet d'occupation temporaire initié en 2015 et prévu jusqu'en 2020. Ce projet d'urbanisme transitoire permet l'occupation de l'ancien hôpital de Saint-Vincent-de-Paul, en attente de reconversion, et accueille ainsi des hébergements pour personnes précaires, mais également une pépinière pour start-up et une résidence d'artistes. (Paris - FRANCE)



lesgrandsvoisins.org





Recommandation 4

Développer une approche transversale des métiers de la ville et de la planification urbaine.

Incorporer une dimension créative

Développer une approche créative dans les formations aux métiers de la ville avec des ateliers et des programmes d'échanges de professionnels, favorisant ainsi les dialogues transversaux et interculturels.



PROJET

Programme d'accueil de stagiaires internationaux

Un programme d'accueil de cinq jeunes urbanistes a été lancé en 2018 à l'initiative de l'Association Française des Architectes à l'Export (AFEX) afin qu'ils effectuent en France une formation professionnelle complémentaire dans l'une des agences partenaires. Ce programme a pour objectif

d'approfondir les coopérations tout en contribuant au rayonnement de l'expertise française à l'international. Il contribue enfin à la construction d'un dialogue et d'échanges interculturels sur les métiers de la ville. (FRANCE)

www.afex.fr

Mettre en place des formations adaptées

Former aux techniques vernaculaires de construction et de planification pour la préservation d'une architecture adaptée au contexte local et aux dynamiques sociales, et pour la préservation des formes urbaines.



PROJET

Projet TYCCAO - ADEME

Le projet Typha Combustible Construction Afrique de l'Ouest a pour objectif de contribuer à la transition écologique et à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit de développer l'utilisation de combustibles d'origine renouvelable et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments grâce à la massification et la dissémination de

produits élaborés à base de typha, une plante qui pousse dans les milieux humides. (SÉNÉGAL et MAURITANIE)



www.ademe.fr





Recommandation 5

Valoriser la culture et le patrimoine afin d'en faire une opportunité de développement économique tout en évitant un tourisme à risque pour les sites et l'exclusion des populations locales.

Agir sur la gouvernance des sites historiques

Assurer une gestion pérenne des sites historiques comme leviers de visibilité pour un tourisme durable.



PROJET

Projet du Mont Saint-Michel

Ce site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco est érigé dans une baie aux paysages rares et aux écosystèmes remarquables. Menacé par l'ensablement mais également par les aménagements liés à l'accueil des touristes, le projet initié par l'État (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) et les collectivités territoriales a été conduit pour gérer ces flux liés au tourisme et reconquérir le caractère maritime du site. La reconquête du caractère ilien s'est réalisée par la destruction de la digue routière, l'aménagement d'une passerelle, et un nouvel accès au rocher privilégiant les navettes de transport public, la marchabilité et le vélo. Accueillant près de 3 millions de visiteurs par an le Mont Saint-Michel,



haut-lieu international de pèlerinage et de tourisme, retrouve avec ce projet l'ambition de préserver la « Merveille de l'occident » pour restaurer un aménagement et une économie touristique durables respectueux du site patrimonial. (Mont Saint-Michel - FRANCE)

www.projetmontsaintmichel.com





Les stratégies pour un tourisme durable

Accompagner la gestion des flux et mettre en place des stratégies de développement touristiques en lien avec les enjeux locaux afin d'éviter les écueils liés à un tourisme de masse que sont notamment :

- les risques de détérioration des sites
- les risques de flux trop importants
- le monopole de l'économie et des services touristiques (commerces, hébergement, équipements etc) au détriment des services et des commerces destinés à la population
- la gentrification
- la hausse des prix du foncier et du logement.

PROJET

Réflexion sur la mobilité touristique

L'enjeu à Angkor est d'améliorer l'organisation et de mieux planifier le flux de visiteurs en utilisant la data. La taille du parc de stationnement est une contrainte pour l'organisation des flux des visiteurs. L'augmentation du nombre de touristes et l'absence de contrôle entraîne un risque croissant d'accidents, d'embouteillages et de stationnement sauvage. Le projet prévoit



une planification intelligente basée sur le recensement des données des visiteurs pour améliorer les flux sur le site.

(Angkor - CAMBODGE)

www.passerellesnumeriques.org/fr





Recommandation 6

Développer des liens et des coopérations pour favoriser les échanges sur la planification de villes durables et créatives.

Les enjeux de la coopération décentralisée

Favoriser les coopérations décentralisées entre collectivités territoriales. Créer également des réseaux de coopérations afin de garantir les échanges d'expertises sur la planification de villes durables et créatives.



PROJET

La coopération décentralisée Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

La coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et étrangères, formalisée par des conventions de partenariat. Celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières, et peuvent bénéficier du soutien de l'État français. La coopération peut prendre

des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale. L'association Cités Unies France, membre de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) représente les collectivités françaises engagées dans la coopération décentralisée.

www.diplomatie.gouv.fr





Réseaux et coopération d'acteurs

Mettre en réseau des projets culturels afin de favoriser les échanges d'expériences et d'expertises, et de développer une planification qui réponde aux enjeux des habitants et des sociétés.



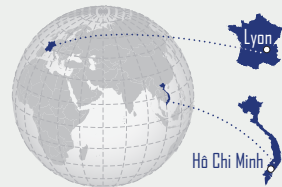
PROJET

Réseau LUCI : Coopération Lyon et Hô Chi Minh Ville

Le réseau international LUCI (*Lighting Urban Community International*) contribue à ce que la lumière devienne un outil majeur de la vie, de l'architecture et de l'aménagement urbain. Il réunit en un véritable forum de communication les municipalités et professionnels de tous pays, en multipliant les échanges d'informations et d'expériences en matière de mise en lumière des villes.

Une coopération entre le réseau LUCI via la ville de Lyon et Hô-Chi-Minh-Ville initiée au début des années 1990 s'est développée autour de multiples partenariats dans les

domaines de l'urbanisme et de la lumière. Une coopération analogue a été développée avec la ville de Quito en Equateur.respectueux du site patrimonial. (Lyon - FRANCE et Hô Chi Minh Ville - VIETNAM)



www.luciasociation.org





PARTIE 3

CONTROVERSES

La croissance des modèles préfabriqués de stratégies de développement urbain aujourd'hui liés à la ville intelligente, la ville verte ou la ville culturelle a permis de donner un fil rouge aux décideurs et aux maîtres d'ouvrage. Néanmoins, ces solutions répliquées sont aussi largement critiquées pour leur manque de considération du contexte local, qui doit s'adapter à ces projets, plutôt que le projet s'adapte au contexte local.

En effet, l'imitation de bonnes pratiques ou de référentiels est souvent appliquée de manière à avoir un effet de marketing territorial et répondre à des enjeux d'attractivité plutôt qu'à des besoins réels. Ces villes se réfugient derrière des projets d'infrastructures d'initiative publique sensées refléter une intelligence territoriale et répondre aux critères de smart, d'inclusion ou de durabilité. Sans la création d'une réelle stratégie d'ensemble et de gestion pérenne, et sans une réelle adéquation avec le territoire, ces investissements se révèlent être des éléphants blancs ne profitant pas à l'intérêt commun

et révélant le mirage de ces modèles préfabriqués.

Le concept de la ville créative est également apparu comme un modèle aux ambitions généreuses et comme particulièrement attractif. Promus comme incubateurs d'innovation et d'inclusion sociale, ils sont parfois instrumentalisés au profit d'un urbanisme et d'une économie uniquement tournés vers le patrimoine et la culture tout en s'éloignant des politiques publiques. Cette stratégie comporte de nombreux risques : la muséification de la ville ; le tourisme de masse ou encore l'ubérisation de l'économie notamment avec une stratégie foncière et immobilière uniquement tournée vers les locations de courte durée et l'hébergement touristique entraînant une éviction passive et progressive des habitants.

Cette éviction passive et progressive peut également être la conséquence d'un phénomène de gentrification. Ce phénomène s'appuie sur ces classes qui nourrissent une approche de la ville basée sur une appropriation par la

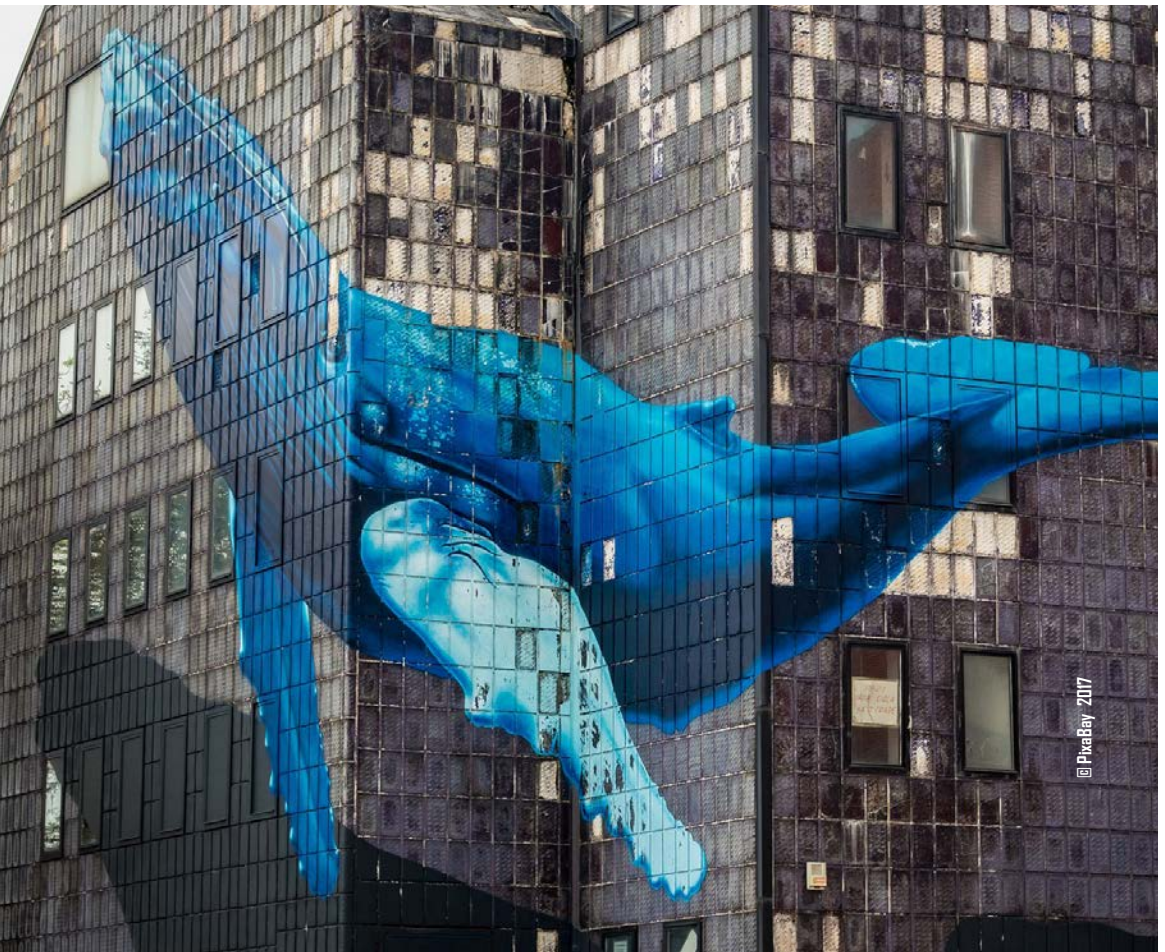


créativité. C'est ainsi que Richard Florida a théorisé les classes créatives. La création de ces valeurs urbaines, basées sur l'art et la culture, se révèle très attractive et peut tendre à standardiser et planifier cette créativité au détriment d'autrui.

À la mise en lumière de ces écueils certaines villes ont décidé de nager à contre-courant. Ainsi naissent des mouvements de dé-construction urbaines ou de slow-cities (tiré du concept

italien des Cittaslow) qui tentent de dé-construire ces modèles et prône la ville intelligente comme une ville sobre, voire comme une ville décroissante.

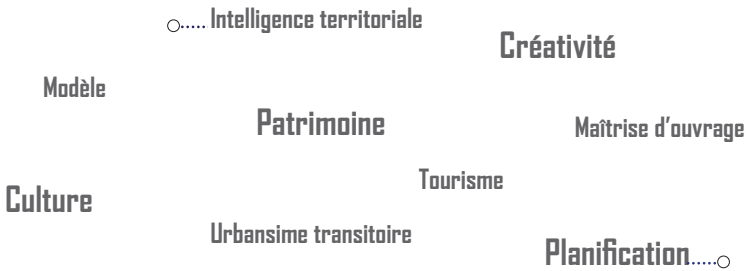
Le smart shinking, bien qu'également controversé, est apparu comme un nouveau modèle de villes sevrées de la dépendance à la croissance, permettant de repenser les politiques publiques pour se concentrer vers le bien-être territorial.





CONCLUSION

Mots-clés



À retenir

La thématique Ville créative et planification intelligente est complexe tant elle englobe une diversité de notions et de concepts.

Les travaux menés par ce groupe ont permis de décortiquer ce sujet pour mettre en lumière les enjeux et les problématiques qu'ont produits des modèles plébiscités tels que la smart city, la green city, et se positionner sur la planification intelligente au regard de la créativité urbaine.

Au contraire de ces modèles dont l'objectif est souvent tourné vers une attractivité territoriale, il est nécessaire que ses acteurs se tournent prioritairement vers le bien-être des habitants, vers la construction de villes vivables. C'est en cela que la

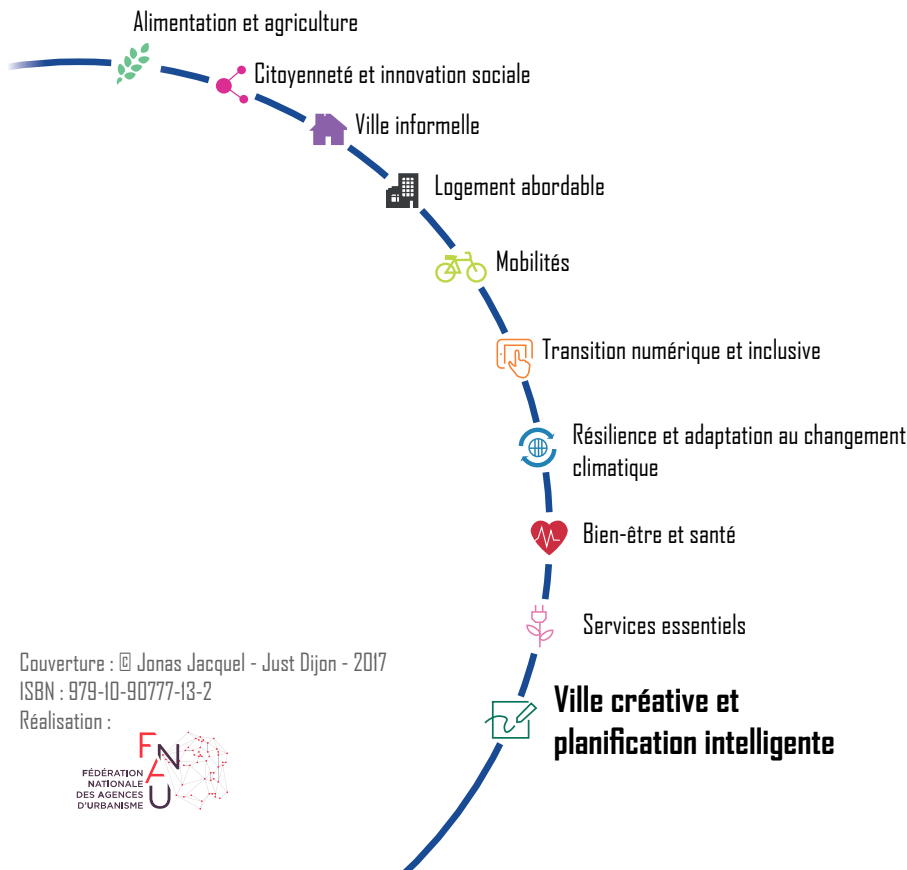
planification devient intelligente, lorsque qu'elle fait converger ses atouts et créer des outils innovants pour la construction d'un territoire commun et durable.

Il est tout de même difficile d'apporter une réponse claire à ce qu'est une ville intelligente, à comment planifier la ville de manière intelligente. Cette réponse toute faite n'existe d'ailleurs pas. Néanmoins, regarder la planification urbaine sous l'angle de la créativité et de la culture comme notions englobantes, permet de déconstruire la ville standardisée, et force à reconsidérer la planification intelligente comme inhérente à son environnement, ses acteurs et ses habitants qui, ensemble, constituent la matière grise nécessaire au développement d'un urbanisme durable et adapté à chaque territoire.



P F V T

Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Écologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.



Couverture : © Jonas Jacquel - Just Dijon - 2017

ISBN : 979-10-90777-13-2

Réalisation :

